

## Adresse aux participant-e-s au congrès de l'Association des maires et des présidents de Communautés de la Haute-Garonne

Toulouse, le 6 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Réunis aujourd'hui pour participer à l'assemblée générale de l'AMF 31, la CGT Finances publiques 31 a décidé de s'adresser à vous.

Au quotidien, vous êtes amenés à prendre des décisions et à mettre en œuvre le projet politique issu de vos conseils municipaux et communautaires.

L'administration des Finances publiques joue un rôle particulier à vos côtés. D'une part, elle est en charge du recouvrement des impôts sur les revenus, locaux et fonciers dus par vos administrés, tout comme les sommes dues sur les produits locaux.

D'autre part, le comptable public vous aide dans l'établissement de vos projets, de vos budgets et est garant de la gestion des deniers publics.

Vous le savez, le Président de la République continue la casse de notre modèle social, casse engagée par ses prédécesseurs. Après avoir imposé le regroupement des collectivités avec la loi NOTRÉ, il cherche maintenant à avoir la main sur leurs budgets au travers de la contractualisation. Nous le savons, chaque année, il est de plus en plus difficile de boucler les budgets des collectivités. La fin annoncée de la taxe d'habitation (illusion de gain de pouvoir d'achat pour les contribuables) ne va rien arranger. C'est le flou le plus complet sur sa compensation. Si ce n'est que les usagers vont devoir mettre la main au portefeuille d'une autre manière.

Dans un peu moins de trois mois, vous allez prélever l'impôt sur les revenus dû par vos salariés. La CGT Finances publiques combat cette contre-réforme et est pour une généralisation accrue de la mensualisation. Cela n'est pas sans frais pour votre collectivité : formation des personnels, mise à jour de votre éditeur de paie, nouveau temps de travail pour le suivi et reversement des sommes dues. Le transfert des charges de l'Etat sans les moyens vers les collectivités continue.

Après avoir saigné le territoire du Comminges (fermeture de six trésoreries, dont trois ces deux dernières années : Martres-Tolosane, Saint-Martory, Gourdan-Polignan, l'Isle-en-Dodon, Aspet et Aurignac; fermeture du service enregistrement au 1<sup>er</sup> avril 2018; antenne à Saint-Gaudens pour le service de publicité foncière en lieu et place d'un service de pleine compétence), c'est au tour de l'est du département et du Lauragais : projet de fermeture au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des trésoreries de Baziège et Nailloux.

La CGT Finances publiques 31, avec la population et les élus de ces territoires, se mobilise contre ces funestes projets.

**Loin d'une simple posture ou d'un archaïsme, nous sommes convaincus du rôle de nos services publics de proximité dans le cadre de l'aménagement et du développement de nos territoires.** C'est pourquoi nous avons participé à la révision du schéma de cohérence et d'organisation du territoire du Pays Lauragais par une contribution.

Notre direction locale envisage encore une fois de faire supporter l'accueil de vos administrés à vos seules collectivités sans évoquer, le moins du monde, le nerf de la guerre : le financement. Vous le verrez, elle ne tarit pas d'idées plus spatiales les unes que les autres : un « bus fiscal » dans nos campagnes rurales, des accueils fiscaux opérés par vos personnels, donc à vos frais, des plateformes téléphoniques . Comment ignorer dans le même temps, la volonté du gouvernement de supprimer 50.000 emplois dans la fonction publique d'Etat et 70.000 emplois dans la fonction publique territoriale.

Qui assurera sur le long terme ces nouveaux accueils ?

Nous ne sommes pas opposés à la numérisation. Mais elle ne doit pas être un prétexte pour fermer nos services et faire fi de l'impact sur la vie locale, notamment au travers des commerces de proximité.

Il n'est plus possible aujourd'hui de voir les services fermer les uns après les autres sans une vue d'ensemble et sans prendre l'attache des premiers intéressés, à savoir les personnels, leurs représentants, la population et les élus locaux.

Notre ministre de l'Action et des Comptes publics s'est exprimé dernièrement devant l'ensemble des cadres de Bercy. Il a dit : « ***Si nous partons tous du principe que la démocratie est notre boussole, alors nous devons en tirer les conséquences lorsqu'elle s'exprime.*** »

Nous pensons aujourd'hui que la démocratie est attaquée. Comme nous avons pu le lire dernièrement dans le quotidien de la démocratie, la Haute-Garonne a malheureusement la première place des départements d'Occitanie en ce qui concerne les maires démissionnaires.

La démocratie est aussi mise à mal face au passage en force de l'État sans tenir compte des conseils municipaux ou communautaires qui rejettent à une grande majorité la fin des services publics de proximité.

Le conseil départemental de la Haute-Garonne, les intercommunalités des Terres du Lauragais et du Sicoval, les communes suivantes : Albiac, Ayguevives, Baziège, Beateville, Belberaud, Caraman, Corronsac, Deyme, Donneville, Escalquens, Francarville, Issus, La Salvetat-Lauragais, Le Cabanial, Loubens, Mascarville, Montbrun-Lauragais, Montclar-Lauragais, Montgiscard, Nailloux, Noueilles, Pompertuzat, Prunet, Saussens, Valesvilles, Vendine ... viennent de prendre position contre les fermetures des trésoreries de leur territoire. Il y en sûrement d'autres dont nous n'avons pas connaissance et d'autres à venir.

Comme nous l'avons écrit au préfet de région, **nous demandons**, dans un premier temps, **un moratoire sur les suppressions et restructurations des trésoreries**. Dans un deuxième temps, **l'organisation d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement du territoire est plus que nécessaire**.

Nous vous engageons à poursuivre la mobilisation aux côtés des personnels et à nos côtés. Venez signer les pétitions pour le maintien et le développement des trésoreries de Baziège et Nailloux.

Nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, du temps accordé à la lecture de cette adresse.

